

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'OUED FODDA
COMMUNE D'OUED FODDA
N.I.F : 098402299024323

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 réglementation des marchés publics et des délégations de services public .
Le président de l'assemblée populaire communal d'OUED FODDA informe l'ensemble des soumissionnaires Ayant participé à l'Appel d'offre national ouvert N°04 /2025 qui a été annoncé dans les journaux (SADA EL YOUM , INFO MASS MEDIA en date du 30/11/2025) pour l'opération : Fourniture cantines écoles primaires pour l'année financière 2026 (155 jours) :

LOT N°01 : Matières protéines

LOT N°02 : Alimentation générale et Pain

LOT N°03 :Fruits et légumes frais

Après l'évaluation des offres techniques et finances **LOT N°01 : Matières protéines** du date 21 /12/2025
- **LOT N°02 : Alimentation générale et Pain** du date 23 /12/2025 et **LOT N°03 : légume et Fruits frais** du date 25 /12/2025, le marché a été attribué provisoirement au entreprises citées dans le tableau.

Désignation du projet	L'entreprise	Note obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière (DA)		Délais	Observation
			minimale	maximale		
LOT N°01 : Matières protéines	AIDLI LAKHDAR NIF: 188103501093198035	47	21.247.380,00	43.911.252,00	155 jours	Qualifiée techniquement et économiquement la plus avantageuse
LOT N°02 : Alimentation générale et Pain	CHERIF ZEAATERI ABDALLAH NIF: 18402010211010300204	48	19.146.446 ,04	39.182.980,26	155 jours	Qualifiée techniquement et économiquement la plus avantageuse
LOT N°03 : légumes et Fruits frais	DAOUD CHAREF NIF: 166021200039125	37	16.431.213,30	23.473.008,30	155 jours	Qualifiée techniquement et économiquement la plus avantageuse

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services public ,
Tout soumissionnaires qui conteste ce l'avis d'attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délais de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP ou journaux électronique.
Les soumissionnaires intéressée de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services des marchés au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution.